

LA FAMILLE SERVIN À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

SERVIN Barthélemy :

- Le 16 janvier 1506 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence de l'artillier Clément Loppin et du potier d'étain Jean Bogase, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, est comparu le vigneron auxerrois Guillemain Lestau, résidant en une maison située au bourg Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, en la rue du Puits-aux-Juifs, tenant d'une part à Colas (Bernard dit) Pascault et d'autre part aux hoirs de feu Jean (Tirement dit) Lambin, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Jeanne, veuve du tissier en toile auxerrois Robert Bourgeois, domiciliée en une maison située au bourg de Notre-Dame-la-d'Hors à Auxerre, en la rue de la Croix-de-Pierre, tenant d'une part aux hoirs de feu Germain Damade et d'autre part à la veuve et aux héritiers de feu Barthélemy Servin [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 133 recto].

- Le 13 mars 1506 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence de Nicolas Lenoble, praticien en cour d'Eglise, sont comparus d'une part Guillemain Delorme le jeune, marchand demeurant à Auxerre, et son épouse prénommée Denise, mariée auparavant au défunt marchand auxerrois Pierre Billard, et d'autre part Simon Le Prince, Guiot Gassot et leur compère François Sauvageot, tuteurs et curateurs des cinq enfants survivants dudit défunt Pierre Billard et de ladite Denise, à savoir Simon Billard, Guillemain Billard, Jean Billard, Germain Billard et Guillemette Billard, lesquelles parties ont procédé au partage après décès de tous les biens laissés en héritage par ledit défunt : Guillemain Delorme le jeune et sa femme Denise ont reçu ensemble la moitié d'une maison située au bourg auxerrois de Saint-Pierre-en-Château, en la rue Fécauderie, tenant d'une part à une petite ruelle commune et d'autre part à la veuve et aux hoirs de Barthélemy Servin, ainsi qu'un demi-arpent de vigne situé au finage d'Irancy, au lieu-dit de « *sous les bois* », et deux denrées de vigne en une pièce situées au finage de la ville d'Auxerre ; les cinq enfants mineurs ont reçu quant à eux l'autre moitié de ladite maison, ainsi qu'une autre maison située au bourg auxerrois de Saint-Regnobert, près du couvent des Cordeliers, tenant d'une part et par-derrrière à un panetier nommé Jean Michel, d'autre part à la veuve de Germain de Chegny (Claudine Regnier) et par-devant à une rue appelée rue de « *Lappessonerie* » (rue de la Poissonnerie), recevant en outre un demi-arpent de vigne situé au lieu-dit des Piédalloues à Auxerre, tenant d'une part à Jean Lescuyer dit Michelet et d'autre part à un homme prénommé Germain, et une denrée de vigne située au lieu-dit de « *Champchardon* » à Auxerre, tenant d'une part audit Simon Le Prince et d'autre part à la veuve et aux hoirs de feu Jean (Mercier dit) de Barcy [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folios 156 verso à 158 recto].

SERVIN Perrette :

- Le 26 janvier 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, est comparu l'honorable homme Jacques Goureau (ou Goreau), praticien en ladite ville d'Auxerre, fils de feu maître Pierre Goureau, greffier en la prévôté d'Auxerre, et de l'honnête femme Chrétienne Gontier, présente et consentante, accompagné de ses frères maître Palamédès Goureau (ou Goreau), élu pour le roi en l'élection d'Auxerre, et Claude Goureau (ou Goreau), ainsi que de maître Claude Ferroul, seigneur d'Egriselles et greffier en ladite élection d'Auxerre, et de Joachim Delafaye, marchand à Auxerre, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Françoise Bardot, fille mineure du défunt honorable homme maître Jean Bardot, procureur au bailliage d'Auxerre, et de feu Perrette Servin, la future mariée étant placée sous la tutelle de l'honorable homme Charles Daubuz, huissier et sergent à cheval au Châtelet de Paris, et assistée du noble homme maître François Légeron, conseiller au bailliage d'Auxerre, et de Nicolas Tribolé, avocat audit bailliage [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 15].

- Le 26 juillet 1579, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, est comparu le marchand Girard Bardot, fils de feu Jean Bardot, procureur au bailliage d'Auxerre, et de Perrette Servin, lequel a passé un contrat de mariage avec Jeanne Dejust, fille du docteur en médecine Etienne Dejust et de Jeanne Saujot (ou Sauljot) [AD 89, 3 E 6-330-1].